

RUBRIQUE 1: Identification de la substance / du mélange et de la société / l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: Défloculant à plâtre GC 80

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Emploi de la substance / de la préparation
Produit auxiliaire pour l'industrie céramique

Restriction de l'utilisation recommandée
Pas d'autres informations importantes disponibles.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur : CERADEL
ZA Le Prouet
53 rue de la Filature
87350 PANAZOL
Tél. : +33 (0)5 55 35 02 35
Fax : +33 (0)5 55 35 02 30
Email : ceradel@ceradel.fr
www.ceradel.fr

1.4 Numéro d'appel d'urgence: ORFILA : +33 (0)1 45 42 59 59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

néant

2.2 Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

néant

2.3 Autres dangers

néant

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

Caractérisation chimique

MELAMINHARZ - ZUBEREITUNG

Composants dangereux

néant

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Indications générales

Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart.

En cas de malaises, conduire chez le médicin.

Après inhalation

Transporter la personne contaminée par le produit à l'air frais et la faire étendre.

Après contact cutané

En cas de contact avec la peau, laver immédiatement et abondamment à l'eau.

Après contact oculaire

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

Après ingestion

Ne pas faire vomir.

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

Appeler immédiatement le médicin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés:

mousse stable aux alcools
produits extincteurs en poudre
gaz carbonique

Version: 1.2

Révision: 03/2015

Date d'impression: 06.01.17

3 / 8

eau pulvérisée

Moyens d`extinction inappropriés:

Pas d`autres informations importantes disponibles.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d`incendie, il peut y avoir dégagement de:

Oxydes de soufre (SOx)

Poussières explosives.

4.3 Conseils aux pompiers

Equipement de protection particulier:

Utiliser un appareil respiratoire indépendant (appareil isolé).

Pour une brève exposition, appareil à cartouche filtrante, cartouche combinée.

Autres indications:

Pas d`autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d`urgence

Ne pas inhaller les poussières.

Éviter le contact avec les yeux et la peau.

6.2 Mesures de protection de l'environnement

Aucune mesure spéciale n`est nécessaire.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser mécaniquement.

Éliminer les résidus par rinçage à l`eau.

Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

6.4 Référence à d'autres sections

Observer la section 7 de la fiche de données de sécurité.

Observer la section 8 de la fiche de données de sécurité.

Observer la section 13 de la fiche de données de sécurité.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Stocker au sec.

Préventions des incendies et des explosions:

Eviter l`accumulation de charges électrostatiques.

Les poussières peuvent en présence d`air former un mélange explosible.

Remarques générales:

Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Observer la section 6 de la fiche de données de sécurité.
Observer la section 8 de la fiche de données de sécurité.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:
Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

Indications concernant le stockage commun:
Pas d'autres informations importantes disponibles.

Autres indications sur les conditions de stockage:
Pas d'autres informations importantes disponibles.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition / protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

néant

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Pas d'autres informations importantes disponibles.
Observer la section 7 de la fiche de données de sécurité.

Equipement de protection individuel

Protection des yeux (EN 166)
lunettes de protection

Protection des mains (EN 374)

Pour le contact permanent, des gants en matériaux suivants sont appropriés (perméabilité selon EN 274 part 3: taux 6):

gants en caoutchouc nitrile

La durée de percement exacte est à savoir par le fabricant des gants de protection et à respecter. Les durées de percement déterminées selon EN 374 part III ne sont pas effectuées sous des conditions pratiques. Une durée d'utilisation maximum correspondant à 50% du temps de percement est recommandée.

Protection corporelle (EN 465)
combinaison de protection

Protection respiratoire (EN 141/149)
masque anti-poussières

Mesures générales de protection / mesures d'hygiène

Version: 1.2 Révision: 03/2015 Date d'impression: 06.01.17

5 / 8

Observer les mesures de précaution habituelles liées à la manipulation des produits chimiques.

Limitation et contrôle de l'exposition environnementale

Observer la section 6 de la fiche de données de sécurité.
 Observer la section 7 de la fiche de données de sécurité.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat:	poudre
Couleur:	blanc
Odeur:	inodore
Seuil olfactif:	non applicable
Valeur du pH: eau	1 % environ 9 à 20 °C
Point de fusion:	non applicable
Point d`ébullition:	non applicable
Point d`éclair:	non applicable
Taux d`évaporation:	non applicable
Inflammabilité (solide, gaz):	non déterminé
Limite d`explosion:	non déterminé
Pression de vapeur:	non applicable
Densité de vapeur:	non applicable
Densité apparente:	environ 600 g/l
Solubilité: eau	soluble
Coefficient de partage: n-octanol/l`eau	non applicable
Auto-inflammation:	non déterminé
Température de décomposition:	non déterminé
Viscosité (dynamique):	non applicable
Propriétés explosives:	non déterminé
Propriétés comburantes:	---

9.2 Autres informations

Pas d`autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas d`autres informations importantes disponibles.

10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Pas d`autres informations importantes disponibles.

10.4 Conditions à éviter

Protéger de l`humidité de l`air et de l`eau.

10.5 Matières incompatibles

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucun en cas de manipulation et stockage corrects.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

DL50 (oral):

> 2000 mg/kg

- Irritation primaire

Irritation cutanée: non irritant

Irritation oculaire: non irritant

- Expériences de la pratique

Le contact fréquent et prolongé du produit avec la peau peut provoquer des irritations.

Le produit peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

- Remarques générales

Le produit n'a pas été testé. Les indications découlent des caractéristiques propres aux composants élémentaires.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- Données pour l'élimination (persistance et biodégradabilité)

- Évaluation

moyennement/partiellement biodégradable

- Effets écotoxiques

CL50:

> 100 mg/l

- Comportement dans les stations d'épuration

Ne provoque aucun trouble de la décomposition biologique dans les stations d'épuration, selon les connaissances actuelles.

- Indications générales / écologie

- Indications générales

Ne pas laisser le produit parvenir dans les canalisations d'égout.

La dégradabilité du produit n'a pas été testée. Les informations sont obtenues à partir de produits ayant une structure ou une composition similaire.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Recommandation:

En respectant les prescriptions en vigueur et, le cas échéant, après concertation auprès de l'entreprise d'élimination de déchets ou de l'autorité compétente en la matière, il y a possibilité de transport à une installation d'incinération appropriée.

Ne pas laisser le produit parvenir dans les canalisations d'égout.

Étiquetage non nettoyé

Recommandation:

Les emballages contaminés doivent être vidés le plus complètement possible; après nettoyage approprié, ils peuvent être réutilisés.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 No ONU

néant

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

néant

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

néant

14.4 Groupe d'emballage

néant

14.5 Dangers pour l'environnement

néant

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

néant

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

néant

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations / législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article

Version: 1.2

Révision: 03/2015

Date d'impression: 06.01.17

8 / 8

57

néant

1005/2009/CE (relatif à des substances qui appauvrisse la couche d ozone)

néant

850/2004/CE (concernant les polluants organiques persistants)

néant

649/2012/UE (concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux)

néant

96/82/CE (concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses)

néant

Classe de danger pour les eaux (RFA): 1

Classe de stockage (TRGS 510) (RFA)

11

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

* Données modifiées par rapport à la version précédente

Cette fiche complète la notice technique d'utilisation mais ne la remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances et les principaux textes législatifs et réglementaires relatifs au produit et promulgués à la date de conception du document. Le destinataire de nos produit est tenu de respecter les lois et directives applicables sous sa propre responsabilité.